Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	418-775-8188, poste 0
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
	Réjean Ouellet	
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agent en milieu rural	Renaud Bisson-Dion	418-775-8445, poste 2203
Coordonnatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684
Agente en vitalisation	Christian Duguay	418-775-2996, poste 2556

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Vacant	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Défi-Relance:	Nicole St-Laurent, vice-présidente	418-775-7319
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-785-0797
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 17 numéro 6 **OCTOBRE 2021**

Personne ne voit ta tristesse et ta souffrance, mais tout le monde voit tes erreuRS."

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :

20 NOVEMBRE 2021

Il y a maintenant une seule façon de faire parvenir vos articles :

<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

www.municipalite.padoue.qc.ca

Sommaire

1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Mot vert du mois d'octobre
6. Candidate à la mairie
7. Candidate à la mairie
8. Avis publique d'élection
9. Mesures d'élection exceptionnelles
10. Avis public d'élection
11. Avis public d'élection (suite)
12. Calendrier des messes octobre 2021
13. Calendrier des messes novembre 2021
14. Onglet loisir intermunicipal
15. Onglet loisir intermunicipal
16. Onglet loisir intermunicipal
17. Onglet loisir intermunicipal
18. Association du Cancer de l'est du Québec
19 Calendrier des collectes
   Vœux d'anniversaire
20. Informations générales

Municipalité de Padoue

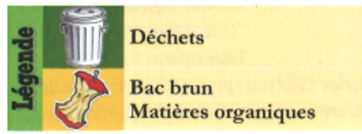

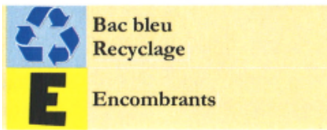

C'est votre anniversaire en ces beaux mois de octobre et novembre , profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.

ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC

Je tiens à remercier la population de Padoue.

Nous avons récolté 1 000 $, moi et mes deux démarcheuses, Sylvie Audet et Denise Ouellet, que je remercie pour leur dévouement.

Merci de soutenir la cause du cancer.

Réjeanne Ouellet, capitaine

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI, 7 SEPTEMBRE
LUNDI, 4 OCTOBRE
À 20 H 00

NOTEZ BIEN

ERRATUM, ceci aurait dû paraître dans l'avis d'élection du 1 septembre 2021

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations su vantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;

PATINOIRE

Si quelqu'un est intéressé à s'occuper de faire la glace de la patinoire et de l'entretenir pour la saison 2021-2022, communiquer avec Réjeanne Ouellet, secrétaire de l'Association sportive de Padoue au 418-775-6324.

Chronique du maire du mois d'octobre 2021.

Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la dernière lecture de chronique mensuelle je ma part, que j'essaie de faire afin de vous renseigner le mieux possible dans les faits passés et futurs de notre municipalité.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le mois passé.

C'est avec tristesse que je quitte mon poste de maire. Pour commencer, je voudrais remercier ma conjointe Isabelle qui a supporté mes longues absences à la maison, car j'étais souvent parti dans diverses réunions de jour et de soirée. Je voudrais remercier ma famille qui était toujours à m'appuyer. Je voudrais remercier l'appui de tous les conseils depuis 12 ans, car cela prend un conseil uni pour fonctionner et avancer. Je remercie les employés de leurs appuis. Je remercie tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la réussite du centenaire en 2012. Je remercie tous les comités qui ont travaillé bénévolement pour réussir à mettre en valeur notre municipalité. Je remercie les deux autres villages Saint-Octave et Grand-Métis pour le grand partenariat intermunicipal pour l'engagement d'une ressource en loisirs et une en vitalisation. Je voudrais remercier tous les paroissiens pour leur participation à améliorer et valoriser notre municipalité. Ah oui combien de commentaires positifs sur la beauté et la propreté de notre municipalité de tous les passants et touristes qui passent dans notre localité qui me le mentionnaient par téléphone et quand je les rencontrais.

Je vais faire un petit bilan de mes 12 ans comme maire bientôt. Tout ce que je peux vous dire, c'est que j'ai fait mon possible au mieux de ma connaissance. Ce que j'ai trouvé le plus dur dans le mandat de maire, c'est que j'ai perdu des amis en cours de route. On ne peut malheureusement pas satisfaire tout le monde. Donc merci à tout le monde de près ou de loin.

Félicitation aux nouveaux conseillers et nouvelles conseillères qui ont commencé leur mandat lors de ma dernière séance du conseil.

Un grand MERCI à tous ceux qui s'impliquent dans notre municipalité et ne vous gênez pas pour venir participer à tous les événements futurs de notre municipalité.

Gilles Laflamme, Maire

Danse en ligne

En collaboration avec les *Blés d'or de la Métis*, les soirées de danse en ligne avec Jean-Clément reprendront le mardi 5 octobre à 19 h au *Centre Récréatif de Saint-Octave-de-Métis.*

Coût : 5 $

Passeport vaccinal obligatoire. Vérification à l'entrée.

Pour information, communiquez avec Gaëtane Bérubé au 418 318-1920.

Méli-Mélo Sportif

Suite à plusieurs vérifications, nous sommes heureux de vous annoncer le **grand retour** des soirées ***Méli-Mélo sportif***.

En résumé pour ceux qui ne connaissent pas l'activité, ce sont des **animations sportives** après l'école, au **gymnase de l'école primaire de Padoue**, animées par la coordonnatrice en loisir intermunicipale.

6 semaines du 12 octobre au 17 novembre.

Cours de français

Les cours de français sont recommencés.

Voici les informations :

Saint-Octave-de-Métis : tous les jeudis avant-midis.

Padoue : tous les jeudis après-midis de 13 h à 16 h. Pour informations : Diane Plante au 418 775-2492

Cercle des fermières

Le Cercle des fermières de Saint-Octave-de-Métis recommence ses ateliers et ses rencontre.
Date de la prochaine rencontre: 10 novembre.
Pour information: Marie-Paule Turbide au 418 775-1454.

Soirée-conférence – Champignons comestibles

Vous êtes invités à une soirée conférence sur la cueillette de champignons comestibles avec Nadia Vaillancourt de La Cabotine – Saveurs indigènes, le 20 octobre prochain de 19 h à 20 h 30.
Activité gratuite! Place limitée.
Inscription obligatoire auprès de Josy-Anne Bérubé au
418 732-6684.
Passeport vaccinal obligatoire et vérifié à l'entrée.

CONCOURS DE DÉCORATION

LE COMITÉ ORGANISATEUR DE L'HALLOWEEN À PADOOOO! VOUS INVITE À DÉCORER VOTRE MAISON POUR L'ÉVÉNEMENT!

PRIX DE PARTICIPATION PARMIS LES CITOYENS DU CENTRE DU VILLAGE

Le comité organisateur de *l'**Halloween à Padoooo***! est fier de vous annoncer qu'il y aura bien une *Halloween à Padoooo!* encore une fois cette année.

En raison des mesures sanitaires à mettre en place lors d'un événement en temps de pandémie, le comité a pris la décision de faire l'événement à nouveau **en ligne.** Plusieurs **surprises** vous y attendent.

Rendez-vous sur la page Facebook du ***Service des loisirs intermunicipal de Padoue, St-Octave de Métis & Grand-Métis*** afin d'y retrouver le lien et toutes les informations.

En plus de l'événement en ligne, le comité souhaite offrir la station photos habituellement présente au ***parc Katie Bérubé***. Des décors seront donc montés pour la fin de semaine de l'Halloween et les gens pourront arrêter y prendre des photos.

Un gros merci aux bénévoles présents dans le comité organisateur ainsi qu'à tous ceux qui s'impliquent de près ou de loin à l'événement.

Pour informations, n'hésitez pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684.

Le Mot vert du mois – « Multiplateforme : 1 an et demi plus tard » - Octobre 2021

Bonjour à vous,

Le 12 mars 2020, les MRC de La Matapédia et de La Mitis annonçaient un projet de Multiplateforme de gestion des matières résiduelles situé à Saint-Moïse qui comprendra une plateforme de compostage, un lieu d'enfouissement technique et un écocentre. Le but est de réduire nos coûts élevés de gestion des matières résiduelles et d'avoir enfin du compost à retourner aux citoyens. Lors de l'annonce, un site web a été mis en ligne afin de présenter et suivre le projet (ecoregie.ca/multiplateforme). Alors, où s'en est 1 an et demi plus tard?

L'Étude d'Impact sur l'Environnement débuté le 30 septembre 2020 sera déposée au Ministère de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques cet automne. Cette étude permet de connaître les caractéristiques du futur site, les impacts potentiels du projet dans son milieu selon divers aspects (faune, flore, cours d'eau, milieux humides, hydrogéologie, archéologie, gaz à effet de serre, impacts sonores, la circulation, etc.) puis de trouver les mesures d'atténuations sur ces impacts potentiels. L'étude et les échanges avec le ministère seront tous accessibles publiquement sur le Registre des évaluations environnementales du ministère (www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

Dans le cadre de l'Étude, nous avons tenus le 23 août dernier une consultation publique au Centre municipal de Saint-Moïse. Une vingtaine de personnes étaient présentes afin d'en apprendre plus sur le projet, y apporter des commentaires et suggestions et poser les questions qui devront être répondus dans l'Étude. Le compte-rendu de cette rencontre est disponible sur la page web mentionnée en introduction.

Suite aux dépôts et à l'approbation du l'Étude par le Ministère, la prochaine étape qui aurait lieu cette hiver sera les audiences du Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement (BAPE). Les personnes intéressées pourront alors s'exprimer sur le projet devant un commissaire indépendant dont le mandat sera de faire les recommandations au Ministre de l'environnement si le projet devrait être approuvé ou non et si oui, sous quelles conditions.

Par la suite, 2022 et 2023 serviront pour les différentes étapes de construction (permis, plans et devis, construction, etc.) en visant une mise en opération pour le 1er janvier 2024.

Pour plus d'information sur ce projet ou sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138

CANDIDATE À LA MAIRIE

Bonjour

Je me présente Réjeanne Ouellet ,je suis native de Padoue, et je crois que tout le monde me connais assez bien .

J'ai été conseillère de la municipalité pendant 8 ans ,donc je connais le fonctionnement d'un conseil municipal ainsi que les lois et règlements.

Avec le nouveau conseil ,je crois que nous pouvons faire de notre belle municipalité ,un endroit ou il fait bon vivre autant pour les personnes âgées ,pour les jeunes et les moins jeunes .

Je suis représentante Avon depuis 1988 dans la municipalité

Mon parcours dans la municipalité dans le bénévolat

Je suis secrétaire -trésorière de l'Association Sportive depuis 1988 . En organisant des activités autant l'hiver que l'été (Carnaval, festival de la broue, fête de Noël, Halloween, terrain de jeux etc.)

La municipalité est reconnu dans tous les environs comme une municipalité active et vivante.

Je suis présidente de la Fabrique depuis 2008 et auparavant secrétaire de 1999 à 2008 . Je m'occupe aussi du cimetière pour l'achat de terrain etc.

J'ai aussi été bénévole pour la bibliothèque

J'ai été surintendante de la brigade de l'ambulance St-Jean de Padoue-St-Octave ,

Avec mon Parcours de bénévolat dans la municipalité cela représente bien ma fierté d'être Padovienne.

Puisque maintenant , je suis à la retraite ,j'ai le temps de pouvoir vivre l'expérience d'être mairesse .

Car être mairesse, ce n'est pas à temps partiel, c'est le jour, le soir, et à des fois la fin de semaine, cela prend beaucoup de temps et je suis disponible pour cela .

C'est pourquoi je sollicite votre appui en venant voter le 7 novembre pour moi pour vous représenter en tant que mairesse de la municipalité de Padoue

Réjeanne Ouellet

Présentation de l'agent de vitalisation intermunicipal

Bonjour, je me présente, je me nomme Christian Duguay et j'ai récemment été engagé par les municipalités de Padoue, St-Octave et Grand-Métis comme agent de vitalisation.

J'ai une formation universitaire en développement social et en développement régional qui me permet de bien comprendre les enjeux de développement à tous les niveaux; locaux, régionaux et provinciaux.

Je possède aussi une expertise pour porter des projets de nature communautaire, social, environnemental, économique qu'ils soient privés ou coopératifs.

Mon principal rôle est d'accompagner les municipalités, la population et les entre-prises dans leurs projets et initiatives. Plus précisément, je peux vous aider dans la recherche d'informations, de subventions et de ressources spécialisées pour vos projets.

Je vous invite alors à me contacter pour vous aider et/ou guider dans la faisabilité de vos projets, ou vos idées de développement.

Vous pouvez venir me voir en personne à mon bureau dans le bâtiment de la municipalité de Saint-Octave-de-Métis, ou par téléphone au 418 775-2996, poste 2556.

Au plaisir de vous rencontrer et de discuter avec vous.

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

Bonjour tout le monde,

L'été laisse place à l'automne avec son vent de fraîcheur et le retour des activités. Il m'a fait plaisir d'assister déjà à plusieurs rencontres des comités de nos municipalités. Les *Blés d'Or de la Métis*, le comité *Halloween à Padoooo!*, nos fabriques ainsi que le Cercle *des fermières de Saint-Octave-de-Métis* et bien d'autres sont en pleine action. La *stratégie jeunesse intermunicipale*, le *Comité jeunesse* ainsi que la *Table d'Harmonisation en loisir des aînés* sont sur le point de se rencontrer aussi. Malgré les mesures à mettre en place avec la pandémie, ce retour plus à la « normale » nous fait du bien.

Je vous invite à participer en grand nombre aux activités offertes, tout en respectant les mesures. Sachez que les exigences mises en place ne sont pas choisies par les bénévoles et doivent être respectées pour la tenue des activités. Au plaisir de vous y voir!

Josy-Anne Bérubé

CONCOURS DE PHOTOS ET DE DESSINS

CALENDRIER INTERMUNICIPAL

Le comité de la stratégie jeunesse intermunicipale de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis est fier de relancer son **concours de talents artistiques** pour son calendrier intermunicipal.

Deux catégories :
*Photographie
***Dessin**

En participant, votre œuvre court la chance de faire partie du **calendrier intermunicipal!**
Pour participer vous avez seulement à nous envoyer votre photo ou votre dessin par **courriel** à l'adresse courriel suivante : loisirkempt@gmail.com et nous indiquer votre nom, votre âge et votre municipalité.
Pour information : Josy-Anne Bérubé au 418 732-6684

CANDIDATE À LA MAIRIE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Déjà 4 ans se sont écoulés depuis que vous avez eu à choisir une équipe municipale qui saurait vous représenter dans les décisions de gestion de notre municipalité. La décision de poser ma candidature à la mairie de notre précieuse et ô combien charmante municipalité ayant tant de potentiel ne s'est pas prise du jour au lendemain.

Depuis mon arrivée à Padoue en tant que citoyenne en décembre 2018, j'ai eu le plaisir de discuter avec plusieurs d'entre vous. Chaque fois, je revenais chez moi avec nos échanges en tête et je me demandais ce que je pouvais faire pour bonifier les attraits de la Municipalité. J'ai aussi souvent discuté avec le maire actuel, monsieur Gilles Laflamme, mon oncle, un homme rempli d'expérience en politique municipale ainsi que dans bien d'autres domaines, et qui a toujours veillé, lors de ses 3 derniers mandats à la mairie, à faire en sorte que notre village soit un milieu où il fait bon vivre. Je serais curieuse de calculer le nombre de kilomètres qu'il a pu accumuler au fil des ans en sillonnant les routes du territoire incluses dans les limites municipales. De part ces nombreuses discussions avec cet homme rempli d'expérience en politique municipale et dans bien d'autres domaines.

Suite à ces discussions, je me revoyais avoir eu la piqûre, en cours de politique au Cégep de Rimouski avec comme enseignant un homme que vous connaissez probablement, monsieur Jean-François Fortin, actuellement maire de Ste-Flavie. Il y a donc près de 3 ans, je me suis remise à explorer cet intérêt mis de côté avec les années et la vie courante. J'ai discuté, et continuerai de le faire, avec les maires des municipalités environnantes, leurs conseillers, les hommes et femmes d'affaires de la MRC et surtout, avec VOUS. Car qui de mieux que les citoyens d'une municipalité pour connaître les préoccupations ce celle-ci. J'ai appris, et je continuerai de le faire, sur les affaires municipales et sur moi-même quant au fait que la politique municipale m'intéresse toujours autant. Les 2 dernières formations que j'ai suivies dans le domaine de la politique ont confirmées mon intérêt à m'impliquer afin de mettre en place de nouvelles idées et de nouveaux projets, nécessaires à la croissance de notre village.

J'ai donc établi quelques priorités suite à tous ces échanges. La configuration de notre village nous permet un monde de possibilités. Il s'agit de faire preuve d'imagination, tout comme plusieurs autres petites municipalités québécoises qui ont su se démarquer et qui sont maintenant devenues des incontournables annuels pour les touristes.

Voici les sujets que j'aimerais pouvoir travailler avec les conseillers et vous-mêmes lors des séances du conseil auxquelles, je l'espère, vous y rencontrer :

- Rentabiliser l'édifice municipal (l'école) par l'implantation de projets (ex. : COOP) dans le but, à moyen - long terme de créer une économie circulaire;
- Mettre en place, via notre journal municipal *« Le Messager »*, une chronique qui permettrait de partager notre fierté, notre reconnaissance ainsi que notre appui envers les personnes qui croient en la municipalité et qui la font rayonner au-delà des limites de la MRC. Ce qui, par le fait même, nous permettrait une meilleure communication quant aux avancées de certains projets;
- Étudier les diverses possibilités afin de diminuer, ou du moins, maintenir le plus bas possible la charge monétaire des citoyens;
- Bonifier le centre du village afin d'en faire un lieu de rencontre accueillant pour tous les groupes d'âge.

En terminant, la parole revient aux citoyens avec qui les membres du Conseil municipal doivent travailler de concert. C'est pourquoi, je vous encourage fortement à exercer votre droit de vote, dimanche 7 novembre prochain, journée provinciale d'élections municipales. Au plaisir de vous y rencontrer.

Jennifer Laflamme
Candidate à la mairie de Padoue, Élections 2021

Avis public d'élection

Municipalité de Padoue **Date du scrutin 2021-12-12**

Par cet avis public, Line Fillion, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller 1

Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection aux jours et aux heures suivants :

Du 22 octobre au 5 novembre 2021

Horaire

LUNDI	De 08H00 à 12H00	De 13H00 à 17H00
MARDI	De 08H00 à 12H00	De 13H00 à 17H00
MERCREDI	De 08H00 à 11H00	De 13H00 à 16H00
JEUDI	De 10H00 À 18H00	
VENDREDI	FERMÉ	

Attention : le vendredi 5 novembre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 12 décembre 2021**
Jour de vote par anticipation : **Dimanche 5 décembre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne

Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

(suite à la page suivante)

CALENDRIER DES MESSES OCTOBRE 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2 16H St Joseph PB 19H Padoue P
3 9h St-Donat NL 10H30 Ste-Luce NL 9h30 St-Gabriel P 11h Les hauteurs P	4	5	6 9h M-J P	7	8	9 19h Ste J-Arc PB 16h Les Boules P
10 9h Price P 10h30 M-J P 10h St Anaclet NL	11	12	13 9h M-J J 16h30 P.Héritage P	14 10h St-Gabriel J	15	16 16h St-Charles J 19H Ste Angèle P
17 9h Redemption P 11h St Octave P 9h Ste Flavie J 10H30 Ste-Luce J	18	19	20 9h M-J J	21	22 14h M. Octavie J	23 16H St Joseph P 19H Padoue J
24 9h Price J 10h30 M-J J 10h St Anaclet P 14h30 Hospital P	25	26	27 9h M-J P 16h30 P.Héritage J	28 10h St-Gabriel J	29	30 16h Les Boules J 19H Ste Angèle P
31 9h Ste Flavie P 9h30 St-Gabriel J 11h St Octave P 11h Les hauteurs J						

CALENDRIER DES MESSES DE NOVEMBRE 2021

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	1	2	3 9h M-J P	4 10h St-Gabriel J	5	6 16h St-Charles J 19H Padoue P
7 9h Price J 10h30 M-J J 10h St Anaclet NL 10h Redemption PB 9h St Donat P 10H30 Ste-Luce P	8	9	10 9h M-J J 16h30 P. Héritage P		12 14h M. Octavie J	13 16H St Joseph J 19h Ste J-Arc P
14 9h Ste Flavie J 11h St Octave J 9h30 St-Gabriel P 11h Les hauteurs P	15	16	17 9h M-J J	18 10h St-Gabriel J	19	20 16h Les Boules P 19H Ste Angèle J
21 9h Price P 10h30 M-J P 10h St Anaclet J 14h30 Hopital J	22	23	24 9h M-J P 16h30 P. Héritage J	25	26	27 16H St Joseph P 19h Ste J-Arc J
28 9h Ste Flavie P 10H30 Ste-Luce P 9h30 St-Gabriel J	29	30				

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)

4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

Entre le dimanche 21 novembre 2021 et le mercredi 1 décembre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

◊ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;

◊ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;

◊ présentez des symptômes de COVID-19;

◊ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;

◊ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 1 décembre 2021 .

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 3 décembre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 10 décembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Diane Plante

6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection
Adresse : 215 rue Beaulieu, Padoue, Québec G0J 1X0
Téléphone : 418-775-8188, poste 0

Signature Donné à Padoue le 12 octobre 2021

_____
Line Fillion, Présidente d'élection

S.V.P., appelez avant de passer déposer votre déclaration de candidature.

Merci

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité de Padoue **Date du scrutin 7 novembre 2021**

Par cet avis public, Line Fillion, présidente d'élection , annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 2021-10-06.
   Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
   - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
   - Le 1er septembre 2021 :
     - vous aviez la citoyenneté canadienne
     - vous n'étiez pas en curatelle
     - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
   - De plus, vous deviez, le 1er septembre 2021, remplir **l'une** des deux conditions suivantes :
     - Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
     - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité
     - NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

   Adresse : **215, rue Beaulieu, Padoue Québec G0J 1X0**

   Jours et heures : **Lundi, 18 octobre 2021 de 10h à 13h**

   Jeudi, 21 octobre 2021 de 19h à 22h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquerl'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :

   - Vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible;
   - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
   - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
   - Vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
     - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
     - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
     - présentez des symptômes de COVID-19;
     - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
     - êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

   Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre,votre nom et l'adresse de votre domicile. Si vous êtes domicilié(e) ou hébergé (e) dans un établissement de santé admissible[1], ces documents peuvent être remplacés par une attestation d'un membre du personnel confirmant votre identité et votre lieu de résidence.

   Vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Il devra ensuite les avoir reçus au plus tard le **21 octobre 2021 à 18h.**

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale, vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec présidente d'élection au plus tard le 27 octobre 2021 .

   Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande ne peut être faite qu'à compter du 17 octobre 2021 et sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Présidente ou président d'élection
   Adresse **215 rue Beaulieu, Padoue Québec G0J 1X0**
   Téléphone **418-775-8188, poste 0**

Signature Donné à Padoue le 2021-10-06

_____

Line Fillion, Présidente d'élection